

Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la CPDN – ClimGov

La GIZ soutient l'Algérie dans la mise en œuvre de la Contribution Prévue Déterminée au niveau National

Contexte

Le gouvernement algérien a souligné l'importance qu'il accorde au changement climatique en ratifiant l'**Accord de Paris sur le climat** en octobre 2016. Dans sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN), il s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) et à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour s'adapter aux effets du changement climatique.

Concernant le **volet adaptation**, la CPDN souligne la nécessité d'élaborer un Plan National d'Adaptation (PNA) afin de promouvoir une société et des écosystèmes plus résilients aux effets du changement climatique. Ainsi, l'intégration de l'adaptation dans les processus de planification sectorielle de même que le suivi et l'évaluation des mesures mises en œuvre sont une priorité.

En matière d'**atténuation**, la CPDN prévoit d'ici 2030 une réduction des émissions de GES de 22%, dont 7% financés avec des moyens nationaux. L'autre partie reste subordonnée aux soutiens en matière de financement international, de transfert technologique et de renforcement des capacités.

En septembre 2019, l'Algérie a présenté un **Plan National Climat (PNC)** pour la période 2020-2030. Celui-ci a été élaboré avec le soutien de la GIZ et regroupe des actions planifiées d'adaptation, d'atténuation et transversales des secteurs à différents horizons.

A l'approche de la mise en œuvre de la CPDN, prévue entre 2021 et 2030, l'Algérie a la volonté de renforcer sa gouvernance relative au changement climatique, au niveau national et local, afin de répondre aux exigences de l'Accord de Paris. Celui-ci prévoit entre autres la consolidation et la mise en œuvre des dispositifs de **financement climatique**, le développement d'une **stratégie d'atténuation à long terme**, ainsi que la promotion de la transparence et la confiance mutuelle à travers un **cadre de transparence renforcé**.

Objectif

Le projet « Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la CPDN » soutient les partenaires algériens, notamment le Ministère des Affaires Étrangères (MAE) et le Ministère de l'Environnement (ME) à renforcer la gouvernance pour la mise en œuvre de la CPDN.

Nom du projet	Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la CPDN – ClimGov
Sur mandat du	Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ)
Partenaires	Politique : Ministère des Affaires Étrangères (MAE) Technique Principal : Ministère de l'Environnement (ME)
Durée	01.07.2018 – 30.06.2022

Notre approche

Pour atteindre son objectif, le projet coopère avec le MAE qui est le garant de la politique climatique de l'Algérie à l'échelle internationale, ainsi qu'avec le ME qui a la compétence en matière de politique climatique nationale. D'autres acteurs et partenaires clés sont également impliqués dans l'exécution du projet.

En concertation avec les partenaires, le projet a choisi le secteur pilote des forêts pour l'adaptation au changement climatique et celui de l'énergie pour la réduction des émissions GES ainsi que trois Wilayas pilotes. Concrètement, le projet intervient sur quatre axes stratégiques et poursuit une approche participative et multisectorielle :

- Gouvernance** : Renforcement du cadre institutionnel et légal de la gouvernance climatique pour la mise en œuvre de la CPDN



De gauche à droite :
Paysage à Djelfa ;
Paysage à Guelma

2. **Adaptation** : Renforcement des capacités institutionnelles de planification et de suivi pour la mise en œuvre des objectifs d'adaptation de la CPDN pour le secteur pilote des forêts (avec la Direction Générale des Forêts du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural)
3. **Atténuation** : Renforcement des capacités institutionnelles de planification, de communication et de reporting pour la mise en œuvre des objectifs d'atténuation de la CPDN pour le secteur pilote de l'énergie (avec le Ministère de l'Énergie et des Mines)
4. **Niveau local** : Renforcement de la gouvernance locale pour la réalisation des objectifs de la CPDN au niveau de trois Wilayas pilotes (Djelfa, Guelma et Tamanrasset).

Activités

L'axe « **Gouvernance** » prévoit les activités suivantes :

- Réalisation d'une évaluation des cadres institutionnel et légal de la gouvernance climatique en Algérie. Sur base de cette évaluation, des recommandations seront émises en vue d'améliorer les mécanismes de coordination et de pilotage de la gouvernance climatique au service de la mise en œuvre de la CPDN
- Élaboration d'une feuille de route pour le renforcement du dispositif législatif et réglementaire liés à la mise en œuvre de la CPDN

- Développement d'un concept pour renforcer le financement climatique national et international en Algérie

L'axe « **Adaptation** » prévoit les activités suivantes :

- Appui-conseils techniques, organisationnels et stratégiques pour le développement d'un système de suivi des résultats des actions d'adaptation pour le secteur des forêts en intégrant la dimension « genre »
- Renforcement des capacités humaines dans le secteur des forêts et appui à l'intégration de l'adaptation dans la planification sectorielle

L'axe « **Atténuation** » prévoit les activités suivantes :

- Appui-conseils techniques, organisationnels et stratégiques pour l'élaboration d'une stratégie d'atténuation pour le secteur de l'énergie
- Soutien dans le développement d'un système MRV pour le secteur de l'énergie
- Conférences d'échange sur la stratégie d'atténuation dans le secteur de l'énergie

Au « **Niveau local** », les activités suivantes sont prévues :

- Renforcement des compétences des acteurs locaux pour l'intégration du changement climatique dans leur domaines pertinents pour la mise en œuvre de la CPDN dans les Wilayas pilotes
- Soutien à l'élaboration de Plans Locaux Climat qui tiennent compte de la dimension « genre », dans les Wilayas pilotes.

Résultats prévus

Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la CPDN

Gouvernance	Adaptation	Atténuation	Niveau local
Capacités et dispositifs de pilotage, de coordination institutionnels et cadre légal renforcés au service de la mise en œuvre de la CPDN	Mise en œuvre optimisée des mesures d'adaptation dans le secteur pilote des forêts Institutionnalisation d'un système de suivi efficace et de reporting transparent dans le secteur des forêts	Mise en œuvre optimisée des mesures d'atténuation dans le secteur pilote de l'énergie Institutionnalisation d'un système MRV efficace et transparent dans le secteur de l'énergie	Gouvernance climatique locale renforcée dans les Wilayas pilotes Les résultats des Wilayas pilotes serviront comme base pour la mise en œuvre dans d'autres Wilayas

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH Siège de la société Bonn et Eschborn, Allemagne GIZ Algérie 39, Rue Mohamed Khoudi - El Biar - Alger T +213 (0) 23 05 12 39 F +213 (0) 23 05 12 40 https://www.giz.de/en/worldwide/29345.html	En coopération avec	Ministère des Affaires Étrangères (MAE) Ministère de L'Environnement (ME)
Responsable	Harald Flohr	Sur mandat du	Ministère fédéral de la Coopération Économique et du Développement
Auteurs	Amir Belfadel, Nora Kan	Division	Afrique du Nord, politique méditerranéenne
Mise à jour	Juillet 2021	Adresses des sièges du BMZ	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn Deutschland T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500 poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de BMZ Berlin Stresemannstr. 94 10963 Berlin Deutschland T +49 (0)30 18 535 F +49 (0)30 18 535-2501

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ